



**CINQ PERSONNES ARRÊTÉES À TIZI OUZOU** p.3

SABRI BOUKADOUM À PROPOS DES LÉGISLATIVES :

# « LA LÉGITIMITÉ VIENT DU PEUPLE »



« Nous allons étape par étape », dans le processus de changement en Algérie, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, au quotidien espagnol « El País ». « Nous attendons beaucoup des prochaines élections législatives », a-t-il fait savoir. Il estime que « les moyens de changer sont là ». p.2

**RÉCUPÉRATION DES BIENS IMMOBILIERS À L'ÉTRANGER L'HÔTEL DE BARCELONE CONCERNÉ** p.2

© Photo : D.R



**EXPORTATIONS VERS LES PAYS DU SAHEL**  
« Vers une stratégie pour une exploitation optimale des ressources locales » p.4



**VIGNETTE AUTOMOBILE**  
Le délai prolongé au 29 avril p.3

#### Législatives

##### La liste des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription élargie

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'élargissement de la liste des officiers publics et des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures, en prévision des élections législatives du 12 juin prochain.

#### OPEP+

##### Début des travaux de la 28<sup>ème</sup> réunion du JMMC

Les travaux de la 28<sup>ème</sup> réunion du Comité ministériel conjoint de suivi OPEP et non-OPEP (JMMC), ont débuté hier mercredi par visioconférence avec la participation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.



#### Agriculture

##### Facilitations aux investisseurs désirant investir au Sud

Le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Abdelhamid Hemdani a affirmé, mardi à Tamanrasset, que son secteur accordait plusieurs facilitations aux investisseurs désirant exercer des activités de production ou de transformation des produits agricoles ou autres connexes dans les wilayas du Sud.

Sabri Boukadoum à propos des législatives :

## «La légitimité vient du peuple»

«Nous allons étape par étape», dans le processus de changement en Algérie, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, au quotidien espagnol «El País». Nous attendons beaucoup des prochaines élections législatives, a-t-il fait savoir. Il estime que «les moyens de changer sont là».

Pour Sabri Boukadoum, «la légitimité vient du peuple, même s'il vote à 20%. Ils ont la possibilité de choisir et de changer les choses». Il souligne qu'«il appartient fondamentalement aux jeunes de participer, d'être candidats, de changer les choses». Quant à ceux qui rejettent ce processus, qu'est-ce qui les empêche de s'organiser - «y compris le Hirak», insiste-t-il -, en formation politique. «Il y a eu des changements», dit-il, citant à l'appui la création de la Cour constitutionnelle du Conseil de la jeunesse, du Conseil de l'énergie... «Avant la Constitution, le Président décidait de tout. Plus maintenant», fait remarquer Sabri Boukadoum. C'est à l'occasion de sa visite de travail en Espagne, à l'invitation de son homologue espagnole, Arancha Gonzalez Laya, dans le cadre des consultations traditionnelles et régulières entre les deux pays, signataires, depuis 2002, du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, que notre ministre des Affaires étrangères a accordé une interview au quotidien espagnol «El País».

Sabri Boukadoum a exposé la position de l'Algérie sur une série de questions d'intérêt commun et clarifié des aspects de la situation interne à notre pays. A propos de la situation au Sahara occidental, l'Algérie estime que «l'Espagne a une responsabilité historique, elle ne peut pas se cacher derrière les Nations unies». Pour l'heure, rappelle Sabri Boukadoum, il y a «une rupture du cessez-le-feu. Il y a des combats et des morts». Il souligne que «tous les Sahraouis ont de fortes racines en Espagne, je n'ai rencontré personne qui n'ait pas de connexion, y compris les jeunes. Tous parlent espagnol. C'est une question que nous devons aborder plus sérieusement. On prend une résolution, puis une autre... qui ne mène à rien, seulement au blocage et on sait déjà qui bloque. Certains pays passent leur temps à insulter». Sur le terrorisme - qui «n'est typique d'aucun pays ni d'aucune religion, mais qu'il s'agit d'un phénomène transnational», a-t-il dit -, Sabri Boukadoum estime qu'«il faut tra-



■ M. Sabri Boukadoum : «Il appartient fondamentalement aux jeunes de participer, d'être candidats, de changer les choses». (Photo:DR)

vailler avec des moyens militaires, mais aussi comprendre ce qui se passe. Il serait utile que les problèmes de développement soient traités plus sérieusement. Lorsqu'il n'y a pas de ressources, l'argent facile du terrorisme et des enlèvements l'emporte ; gar-

dez cela à l'esprit». «Vous pouvez avoir la force française Barkhane, avec 5.100 soldats, ou la Minusma de l'ONU, avec plus de 15.000, mais rien de tout cela n'est suffisant. Il ne s'attaque pas à la cause profonde du terrorisme», explique-t-il. Il rappelle que «le ter-

rorisme nous frappe depuis longtemps ; nous avons de l'expérience», et insiste sur la coopération internationale qui est indispensable dans ce domaine. «Le Sahel est vital pour tous. Les Espagnols sont de plus en plus présents», fait-il observer. A propos du phénomène de la migration massive, Sabri Boukadoum fait savoir que «l'Algérie est devenue un pays d'origine et de destination». Les migrations massives arrivent d'abord en Algérie avant qu'elles n'atteignent l'Europe, explique-t-il. C'est une pression considérable. «Les Européens se plaignent, mais devons-nous agir comme des policiers pour l'Europe ? Vous voulez une protection, mais qui nous protège ?», interroge-t-il. Sabri Boukadoum fait constater que «l'année dernière, avec la Covid-19, les chiffres se sont assouplis, mais durant l'année passée, à un moment donné, nous avons eu plus d'un millier d'arrivées par jour». «C'est la migration économique, motivée par la désertification, le terrorisme, le manque d'emplois...», explique Sabri Boukadoum. «Cette migration doit être stoppée dans les pays d'origine. La création d'emplois les aidera à ne pas vouloir partir. Et ce sera moins cher que, par exemple, mettre des navires en Méditerranée. La Minusma coûte des milliards par an. Des écoles et des centres de santé doivent être construits». Concernant les jeunes Algériens qui partent aussi pour l'Espagne, il précise qu'«ils ne sont pas seulement Algériens». Beaucoup de gens qui quittent la côte algérienne déclarent être Algériens parce que nous rapatrions tous les Algériens. Certains en profitent».

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

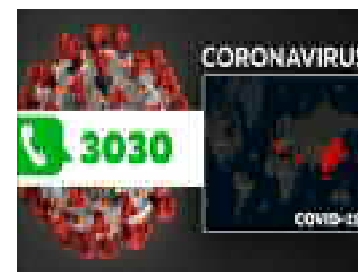
L. A.

## Récupération des biens immobiliers à l'étranger L'hôtel de Barcelone concerné

Les instructions présidentielles concernant la récupération des biens de l'Etat à l'étranger s'appliquent également à l'Espagne «où un opérateur algérien a acquis un hôtel en usant de faux transferts financiers», a indiqué l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, dans un entretien paru mardi dans le quotidien *L'Expression*. Un fonds spécial des biens de l'Etat algérien en France sera créé, ce qui générera une rentrée financière pour le pays, a-t-il fait savoir.

En France, ce sont 46 propriétés entre châteaux, bâtisses et autres grands domaines en France qui ont été récupérés par l'ambassade d'Algérie. Un dossier sur la situation de ces biens immobiliers a été remis «il y a quelques jours» au président de la République, a indiqué Mohamed-Antar Daoud qui a donné d'utiles précisions sur ce dossier. «L'ambassade a lancé une opération qui a permis de récupérer des châteaux, des bâtisses et autres grands domaines», a-t-il dit, précisant que «certains biens doivent être vendus», notamment «ceux non utilisés, non rentables, en état de délabrement très avancé ou menaçant ruine» ; «la deuxième option consiste en la réhabilitation, le réaménagement et la rénovation de certaines constructions, en vue d'un investissement par location, la réaffectation pour utilité ou intérêt national», et il y a une «autre possibilité», qui est dit-il, «la mise à disposition de certains biens au profit d'associations activant en direction de notre pays par la communauté nationale établie en France».

Il cite le domaine des Julhans, dans la région des Bouches du Rhône, qu'il considère comme le plus important et dont il estime la valeur actuelle entre 8 et 10 millions d'euros. «Globalement, dit-il, ces biens coûtent plusieurs dizaines de millions d'euros». «Beaucoup conservent une valeur foncière et immobilière incontestable». Il cite les exemples de deux appartements que l'ambassade a récupéré au Boulevard de Strasbourg, à Paris, et qui «appartenaient à l'Amicale des Algériens en Europe. Dans leur état actuel, ils valent chacun entre 1 et 1,7 million d'euros». L'ambassadeur déclare avoir fait la proposition suivante : «Déménager les représentations d'Air Algérie et de l'Entmv en France des locaux qu'elles louent actuellement, pour les installer ensemble dans les anciens locaux du consulat général d'Algérie, rue d'Argentine, à Paris. L'objectif de la démarche est de constituer un guichet unique au profit des Algériens établis en France. Il fait savoir que «sur les biens récupérés, le président de la République m'a instruit d'affecter deux bâtisses à la Grande mosquée de Paris».



#### REPÈRE

#### Entretien téléphonique

### Le Président Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue nigérien



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu, mardi, un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum, au cours duquel ils ont évoqué le niveau «exceptionnel» des relations qui lient les deux pays et les moyens de les promouvoir, selon un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu un entretien téléphonique avec son frère le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum», indique le communiqué. Lors de l'entretien, les deux Présidents «se sont félicités du niveau exceptionnel des relations qui lient l'Algérie et le Niger, examiné les moyens de les promouvoir et échangé les vues sur les principales questions d'intérêt commun», précise la même source. A cette occasion, le président de la République a réitéré «ses vœux au Président Mohamed Bazoum pour la confiance placée en lui par le peuple du Niger frère», conclut le document.

Agence

Ils projetaient d'organiser des actes terroristes à Tizi Ouzou et Béjaïa durant les marches du Hirak

## Cinq personnes arrêtées à Tizi Ouzou

**Un communiqué du procureur de la République près le tribunal d'Azzazga, à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, a fait état, avant-hier mardi, de l'arrestation de cinq personnes pour «détention d'armes de guerre et d'explosifs avec l'intention de commettre des attentats», projetant d'organiser des actes terroristes dans les villes de Tizi-Ouzou et Béjaïa, durant les marches du mouvement populaire pacifique, le Hirak.**

Ces individus, a précisé la même source, ont été interpellés sur la base d'éléments objectifs obtenus suite au traitement d'une affaire de détention d'armes de guerre et d'explosifs en vue de leur utilisation dans des actes terroristes. Dont les faits, a-t-on indiqué de même source, remontent à la mi-mars courant.

«Suite à l'exploitation de renseignements parvenus aux éléments du service régional de la police judiciaire de la sécurité de l'Armée



Les cinq suspects ont été présentés devant le parquet d'Azzazga avant d'être entendus par le procureur de la République. (Photo : D.R)

relevant de la 1<sup>ère</sup> Région Militaire, faisant état de l'existence d'un plan pour l'organisation d'opérations terroristes au véhicule piégé, au cœur du Hirak dans les villes de Tizi-Ouzou et Béjaïa, une enquête a été ouverte et a permis l'identification des cinq mis en cause dans cette affaire», a souligné la même source.

Il s'agit, a poursuivi la même source, de H.N, R.K, M.F, M.H, et M.CH, âgés entre 36 et 51 ans, originaires des wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou.

A l'issue de l'enquête, les cinq suspects ont été présentés devant le parquet d'Azzazga, lundi avant d'être entendus par le procureur de la République qui a transféré le dossier devant le juge d'instruction pour, a souligné le communiqué du parquet du tribunal

d'Azzazga, des délits qualifiés d'actes terroristes. «Entendu par le juge d'instruction, le mis en cause R.K. a été placé sous mandat de dépôt, tandis que le reste des suspects ont été placés sous contrôle judiciaire», a ajouté la même source qui a fait cas de la saisie, dans le cadre de cette affaire, d'armes de guerre, à savoir un fusil à pompe de marque Scorpion, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet, des munitions ainsi que deux véhicules, une Renault Symbol et une Peugeot 305.

D'autre part, avant-hier mardi, un cadre de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), impliqué dans des affaires de corruption, a été placé en détention provisoire par le juge d'instruction

au pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) pour blanchiment d'argent, enrichissement illicite et octroi d'indus avantages, a indiqué Kara Chaker, le procureur de la République dudit pôle pénal, lors d'une conférence de presse.

Les faits de cette affaire remontent, a indiqué Kara Chaker, à novembre dernier, et ce, à travers l'exploitation d'informations dans le cadre de la coopération internationale. «À l'issue d'une enquête préliminaire, une brigade de lutte contre le crime financier et économique de la Sûreté d'Alger a été chargée de lancer des investigations qui ont démontré que le suspect, H.A. âgé de 61 ans et résidant en Algérie, avait occupé plusieurs postes à l'OAIC dont directeur du commerce extérieur, inspecteur général et président de la commission des marchés», a poursuivi la même source, précisant que le mis en cause avait réalisé des transactions bancaires suspectes au Luxembourg de l'ordre de 1.9 million d'Euros.

Le suspect, a-t-on ajouté de même source, effectuait de fréquents déplacements entre l'Algérie et la France, à raison d'un voyage tous les deux mois et possédait plusieurs biens immobiliers dont une villa (513 m<sup>2</sup>), un local commercial (200 m<sup>2</sup>) et un appartement de 180 m<sup>2</sup> à Alger, acquis entre 2004 et 2009, faisant remarquer qu'il détenait plusieurs comptes bancaires renfermant des sommes faramineuses.

Rabah Mokhtari

Exportation des produits agricoles et commerce de troc avec les pays du Sahel africain

## Le département de Kamel Nasri chargé de concrétiser une intégration continentale

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a indiqué, avant-hier mardi à partir de Tamanrasset, que son département ministériel a été chargé de superviser l'amélioration et la réalisation des programmes ambitieux projetés pour concrétiser une intégration continentale africaine. «Le secteur veillait, dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à réunir les conditions idoines aux fins d'assurer les différentes infrastructures stratégiques et logistiques pour faciliter les échanges avec la région du Sahel, en comptant sur les capacités du pays», a affirmé Kamel Nasri. Soulignant, au passage, l'importance des moyens d'appui logistique que sont le groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (Logitrans) et Air Algérie Cargo qui sont, a-t-il observé, capables d'assurer l'appui pour la réussite de cette démarche.

S'exprimant à l'ouverture de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le commerce de troc avec les pays du Sahel africain, le ministre a as-

suré que son département ministériel veuille à réunir les conditions idoines pour concrétiser une intégration continentale africaine à travers la réalisation des différentes infrastructures, à savoir les installations et les routes, à même, a fait savoir Kamel Nasri, d'améliorer les conditions de déplacement dans les régions du Sud et de faciliter les voies d'échange commercial dans la région.

Pour le ministre des Travaux publics et des Transports, le parachèvement de la réalisation de la RN 01 transsaharienne sur une distance de plus de 4.000 km constitue l'un des efforts consentis en matière de facilitation des échanges commerciaux et d'exportation des produits agricoles et de commerce de troc avec les pays du Sahel africain. Rappelant, à l'occasion, les efforts du secteur dans la réhabilitation des aéroports et structures de transport, à travers leur modernisation et l'aménagement des aérodromes dans la wilaya de Tamanrasset et en les dotant des meilleurs équipements de manière à répondre aux besoins de la région et des

pays du Sahel en matière de transport des marchandises.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a mis en avant l'importance de cet espace de débat dans la présentation des propositions et visions pour le renforcement du rôle des entreprises ainsi que la création et la dynamisation de l'Office de Développement de l'Agriculture saharienne (Odas). Faisant savoir que son département veillait à relancer les échanges des produits agricoles à travers le commerce de troc et l'exportation au niveau des régions frontalières et à renforcer les relations commerciales avec les pays du Sahel africain.

Les régions sahariennes du pays, a-t-il estimé, constituent l'un des leviers de l'économie agricole et nationale, de par la production qu'elles offrent dans différentes filières, de nombreux espaces du Sud étant devenus des pôles agricoles par excellence avec une valeur de production de plus de 837 milliards de DA, soit près de 24 % de la valeur de la production agricole globale (3.500 milliards de DA).

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

#### AADL

### Belaribi ordonne l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné mardi dernier des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement extérieur de logements de type location-vente. Lors de l'inspection des travaux du projet de 3.746 logements de type location-vente (AADL) à Douéra (Alger), M. Belaribi a donné des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux réseaux sanitaires, a indiqué le ministère.

Cette visite d'inspection fait suite à la réunion d'évaluation qu'il a présidée, en début de semaine, avec la directrice générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, a précisé la même source. Il a été présenté lors de la réunion un bilan des projets réalisés et ceux en cours de réalisation pour 2021, notamment les travaux d'aménagement primaires et secondaires au niveau des pôles urbains. Ainsi, le ministre a indiqué auparavant que les directeurs du secteur sont appelés à élaborer une feuille de route pour «l'obligation d'accompagnement des projets de logement par différents équipements et structures, notamment éducatifs ainsi qu'un stade de proximité au niveau de chaque nouvelle cité». Il s'agit également, a-t-il ajouté de «la réception des logements en même temps que les réseaux primaires et secondaires afin d'éviter tout retard en matière de distribution».

Il convient de rappeler également que M. Belaribi, a dévoilé au début du mois passé, la feuille de route pour la réception de près de 13.000 logements dans la Wilaya d'Alger, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. S'agissant de l'ensemble des souscripteurs AADL 2 n'ayant pas versé la première tranche, le ministre a ordonné le contrôle d'une manière précise de ces dossiers. Selon un communiqué du ministère rendu public le mois passé M. Belaribi a présidé une réunion avec les cadres de son département lors de laquelle il a instruit «de redoubler d'efforts pour contrôler les dossiers des souscripteurs AADL 2 n'ayant pas versé la première tranche». A ce sujet, le ministre a fait savoir qu'un «nombre d'agents commerciaux au niveau de l'agence AADL effectuent, en coordination avec les agents de la direction générale du fichier au niveau du ministère, le contrôle des dossiers des souscripteurs qui n'ont pas versé la première tranche du logement», a ajouté la même source.

Manel Z.

### BRÈVE

#### Vignette automobile

#### Le délai prorogé au 29 avril

Dans un communiqué publié sur son site internet, la Direction Générale des Impôts informe l'ensemble des propriétaires de véhicules que «la période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2021, est prorogée, à titre exceptionnel, jusqu'au jeudi 29 avril 2021 à 16h». La Direction Générale des Impôts rappelle que «les vignettes automobiles sont disponibles, dans toutes leurs quotités, au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste, et que tout retard dans l'acquisition des vignettes, donnera lieu au paiement des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre.»

Les contrevenants risquent une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément. Cette majoration est portée à 100%, lorsque l'infraction est constatée par les services habilités. La Direction Générale des Impôts rappelle également aux propriétaires des véhicules utilitaires que le montant de la vignette est calculé en fonction du poids total en charge. S'agissant des véhicules de transport de voyageurs, le montant est suivant le nombre de siège.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le défaut de l'apposition de la vignette sur le pare-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette, en vertu de l'article 308 du code du timbre, précise le même communiqué.

R.N.

## Exportations vers les pays du Sahel : «Vers une stratégie pour une exploitation optimale des ressources locales»

**Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a affirmé mardi que le soutien aux activités d'exportation et de troc avec les pays du Sahel exigeait le renforcement des capacités des sociétés productives activant dans le Sud.**

«Le secteur de l'industrie a tracé une nouvelle stratégie à cet effet en vue d'une exploitation optimale des ressources locales», a indiqué le ministre dans une allocution à l'occasion de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le système du commerce de troc avec les pays du Sahel africain. Et d'ajouter que la concrétisation de cette nouvelle vision implique une stratégie globale associant toutes les parties aux plans administratif et logistique ce qui permettra le développement de l'investissement dans le Sud à travers notamment l'amélioration des infrastructures dans la région et la libération de l'investissement via la révision de la loi sur l'investissement qui sera «fondé sur la transparence, le professionnalisme et l'égalité». Il s'agit également, selon le ministre, de la réalisation de bases logistiques visant la facilitation de l'accès aux marchés étrangers notamment dans les pays du Sahel.

Par ailleurs, M. Bacha a affirmé que son secteur s'employait à la rationalisation de l'obtention du foncier agricole et à la mise en place de mesures devant améliorer la gestion des zones industrielles. Le secteur œuvre, en outre, à la relance de la zone industrielle à Tamanrasset et à l'aplanissement des entraves empêchant sa mise en exploitation



■ M. Bacha a appelé les opérateurs à intensifier les activités de transformation notamment dans les wilayas du Sud afin de donner une valeur ajoutée importante au produit national brut. (Photo: DR)

en sus de la facilitation des procédures administratives dans tous les domaines tout en assurant un climat d'affaires aux normes internationales.

M. Bacha a fait état de la collaboration de son secteur avec d'autres secteurs pour la valorisation de la production nationale et des capacités algériennes à travers la création d'une banque de données des projets structurés dans chaque wilaya outre la mise en place de mécanismes souples en matière de qualité et de concurrence d'entreprises afin de leur permettre d'accéder aux marchés étrangers. Le premier responsable du secteur a appelé les opérateurs à intensifier les activités de transformation notamment dans les wilayas du Sud afin de donner une valeur ajoutée importante au produit national brut. Après avoir indiqué que l'industrie agroalimentaire disposait de plus de 50% du PIB du secteur industriel, M. Bacha a fait état de plusieurs groupes intéressés par l'exportation, lesquels sont en phase de mobilisation des ca-

pacités pour se diriger vers les marchés africains.

Les organisations patronales impliquées dans la promotion de l'exportation et du commerce de troc.

D'autre part, la présidente de la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), Saida Neghza, a affirmé que cette rencontre traduit «la détermination des pouvoirs publics, sur orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à œuvrer au développement des régions du Sud». Cette approche permettra d'offrir aux jeunes de multiples perspectives d'emplois, à travers le soutien à l'activité économique hors hydrocarbures, tout comme elle fera de Tamanrasset, par exemple, «une plate-forme d'exportation vers les régions du Sahel africain, et placera les opérateurs économiques au cœur du partenariat avec les pays africains», a-t-elle estimé.

Pour Mme Neghza, cette approche se matérialise par la création d'un climat favorable à l'investissement dans l'agriculture,

notamment dans le Sud aux fortes potentialités qu'il appartient d'exploiter pour renforcer la stabilité de la région. Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, a affirmé, de son côté, que «le développement du commerce de troc et de l'exportation des produits agricoles vers les pays voisins n'est qu'un retour de l'Algérie dans sa sphère naturelle», et ce, par le biais d'opérations d'exportations vers les pays limitrophes, les pays du Sahel et les pays africains. La CAPC œuvrera à l'accompagnement des opérateurs économiques dans leurs activités d'exportations vers l'Afrique via les zones frontalières, impliquant pour cela de dégager un foncier industriel, la consolidation de l'industrie de transformation et la mise en place d'une infrastructure solide, en plus de travailler au renforcement d'une industrie de transformation comme catalyseur de la promotion des exportations de produits agricoles, a souligné M. Agli. **Djamila Sai**

«SONELGAZ 2035»

Energie

### Sonelgaz lance son plan stratégique à l'horizon 2035

Le Président-directeur général du groupe Sonelgaz, Chaïr Boulakhras, a fait état avant-hier à Alger du lancement d'un plan stratégique dénommé «Sonelgaz 2035». Ce nouveau plan s'articule principalement sur le développement des énergies renouvelables, le développement à l'international, et l'amélioration des performances de ses activités.

S'exprimant lors d'une rencontre rassemblant l'ensemble des cadres dirigeants des sociétés cœur des métiers du groupe, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, le P-dg du groupe a indiqué que le plan stratégique vise la poursuite de la croissance, et l'amélioration des performances du groupe. Il est question également du recouvrement de sa santé financière, et la maîtrise des coûts, en plus de mener la révolution digitale de Sonelgaz.

En outre, «Sonelgaz 2035» a pour objectif de réussir la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables, ainsi que le développement du capital humain du groupe qui sera basé sur «l'équité dans la distribution des tâches et des revenus et la prééminence par la compétence, le mérite et l'exemplarité».

Le plan du groupe prévoit aussi de se développer à l'international en devenant un «acteur majeur sur le bassin régional et africain» porteurs de croissance. Par ailleurs, le P-dg s'est félicité du taux d'évolution de la prise en charge des zones d'ombres, des agriculteurs et des investisseurs, donnant des chiffres qui illustrent cette amélioration, à commencer par un taux de réalisation de 72% des travaux de raccordement d'exploitations agricoles.

Selon M. Boulakhras, 63% des 1.647 demandes de raccordement des investisseurs sont satisfaites et menées à terme. Dans ce cadre, il a fait savoir que 3.000 projets de raccordement en électricité et plus de 1.670 projets de raccordement au gaz ont été réalisés au profit des habitants des zones d'ombres. Il a ajouté, dans ce sens, que l'amélioration de la couverture des zones d'ombres permet de garantir «l'équité et l'égalité» dans l'accès à l'énergie, qui constitue, selon lui, «la plus importante des conditions» à remplir pour tout service public. Concernant la saison estivale prochaine, Sonelgaz a préparé «un passage de l'été dans les meilleures conditions», a déclaré son P-dg, tout en prévoyant une puissance maximale appelée, de 16.450 MW et qui pourrait atteindre les 17.300 MW «si les températures seront exceptionnellement hautes», au niveau du réseau interconnecté Nord.

Le groupe prévoit également la mise en service d'une capacité totale de plus de 3.700 MW de plus en 2021 dont 2.800 MW d'ici cet été. M. Boulakhras a évoqué, à l'occasion, les investissements «importants» dans la production d'électricité et dans les réseaux de transport et de distribution afin de répondre à cette «forte» demande attendue.

**Manel Z.**

## Urbanisme

### Le certificat de conformité, point d'achoppement

La crise, car c'en est une, du certificat de conformité spécifique au secteur de l'urbanisme en général et particulièrement aux constructions toutes formes confondues fait rage sur l'ensemble du territoire national. Rares sont celles qui, achevées ou en voie de l'être, sont dotées de ce précieux document. Il doit être obligatoirement établi à chaque fois que de besoin pour attester de la conformité des plans avec le projet dont il est question. Avec le retard mis dans l'établissement de ce document à travers toutes les régions du pays, l'heure est à la course pour son obtention. Bien qu'intournable pour éviter toute mauvaise surprise, ce n'est pas la bousculade au niveau des directions de l'urbanisme ou toute autre institution en charge d'établir ou de présenter ce précieux document. Y compris chez les notaires en charge de l'établissement des actes notariaux.

Cette fameuse clef de sésame synonyme de mise au point final aux tracasseries administratives, celles de l'urbanisme notamment avec la possibilité de céder, louer ou mettre un point final, d'inscription ou d'enregistrement sur le cadastre d'un lotissement créé sur la base de plans certifiés par l'administration compétente. Celle-ci est incontournable pour permettre à tout occupant de prétendre au certificat de conformité ou héritier de pré-

tendre par devant notaire à cet acte. Pourtant, ce type de document caractérise la majorité des constructions ou tout autre nouveau projet de construction.

Le mal est profond. Il caractérise toutes les constructions dont celles censées être détenues juridiquement en toute sécurité sur la base d'une pièce justificative comme celles mieux entretenues et améliorées au fil du temps et de l'occupation par les spécialistes de l'urbanisme, l'OPGI, AADL et autres institutions de l'Etat. «Le propriétaire ou locataire qui occupe les lieux sous une forme ou une autre».

Celui qui améliore sa petite maison bien modeste par rapport à un chef d'œuvre architectural ou un bien détourné de son titre original pour lequel il ne manifeste aucun intérêt parce qu'il n'est pas son bien.

Si les notaires et autres hommes de droit refusent de faire une quelconque déclaration à propos du certificat de conformité, il semble que sur le terrain, les gens se soucient peu de ce qui ne leur appartient pas. «... De ce qu'ils peuvent modifier, altérer, adapter à l'évolution des besoins et améliorer par eux-mêmes. Ils ne le feront pas ailleurs», affirme un ancien cadre OPGI. Il va plus loin dans sa vision de la situation en soulignant la capacité des uns et des autres occupants à façonner leur

environnement. Il y a aussi les impacts que la propriété privée a sur les propriétaires et les propriétaires de logements individuels ou collectifs informels. Il est qualifié de point d'achoppement par les hommes de droit.

Selon notre même interlocuteur, il a trois avantages distincts : la liberté aux titulaires de choisir eux-mêmes dans quelle communauté ils vivront. La liberté de budgétiser leurs propres ressources, celle de façonner leur propre environnement et choix spécifique ou les démunis.

Particulièrement ceux qui ont la liberté de se loger n'importe où dans les bidonvilles, ressentent une plus grande autonomisation. Ces avancées socio-économiques représentent une réelle opportunité et un socle de progrès ayant pour base le certificat de conformité. Il permet d'étendre les avantages de la propriété privée aux démunis et leur donner la liberté de la développer et d'en récolter les bénéfices.

En somme, il s'agit de donner de la latitude au jeu urbanistique que les urbanistes affirment aisément. Selon eux, le certificat de conformité, il est plus facile de choisir entre les différents projets de société et programmes de gouvernement. Depuis malheureusement, les séquences se sont bien aggravées.

**A. Djabali**

**INFO EXPRESS**

**Relizane  
Ouverture du Salon de l'artisanat**

Le Salon de l'artisanat de Oued Rhiou, localité située au Nord de Relizane, se déroule actuellement, dans une atmosphère sereine, qui regroupe les artisans des métiers traditionnels des treize daïras, à l'image des grands daïrates de Oued Rhiou, Zemmoura, Mazouna, Ammi Moussa, Yellel et Relizane. Cette manifestation a permis aux artisans participants d'avoir l'occasion d'écouter leurs produits mais aussi de nouer des contacts entre eux, d'échanger des idées, de faire valoir leurs expériences et de mettre en valeur les talents dans les domaines de l'habit, la bijouterie, la tapisserie, la poterie, le tissage et la broderie entre autres. En tant qu'espaces ouverts à la créativité, les salons de l'artisanat tel que celui organisé à Oued Rhiou et de par leurs aspects socio-économiques, sont destinées à promouvoir la créativité et à servir de base d'appui pour préserver le patrimoine culturel traditionnel et de permettre à des métiers menacés de disparition de se recycler.

**N. Malik**

**ADE (Oum El-Bouaghi)  
Plus de 123 milliards de centimes à recouvrir**

Plus de 123 milliards de centimes à recouvrir, selon le bilan 2020 de la direction de l'Algérienne des eaux (ADE) de Oum El Bouaghi, le responsable de cette entreprise affirme que 85% des abonnés de la wilaya et notamment ceux des grandes agglomérations ne paient pas leurs factures de consommation d'eau potable, causant ainsi un manque à gagner important à l'ADE dont les redevances vis-à-vis des particuliers, des administrations et établissements publics dépassent actuellement 123 milliards de centimes. Cette situation a influé négativement sur la gestion de l'ADE. Malgré toutes les procédures réglementaires qui leur avaient été adressées, la majorité n'a pas honoré son engagement et peu d'entre eux se sont rapprochés auprès des annexes et agences de l'ADE implantées à travers la wilaya et se sont engagés à s'acquitter de leurs dettes, selon un calendrier (échéance de paiement) établi en commun accord. Ainsi, le responsable de l'ADE demande aux abonnés ainsi qu'aux administrations de se présenter pour honorer leurs dettes, dans le cas contraire l'administration de l'ADE appliquera des mesures réglementaires pour les mauvais payeurs. A signaler que l'ADE a effectué durant l'année 2020, 50.000 analyses bactériologiques et physiologiques et des tests de chlore qui ont permis d'éviter les risques de la maladie des MTH ainsi que certains cross-connexion dus à la vétusté des conduites.

**A.Remache**

L'Algérienne des assurances (gig Algeria)

## Lancement d'une action écologique

**L'Algérienne des assurances (gig Algeria), entreprise citoyenne par excellence, a organisé ce samedi 27 mars, une action écologique au niveau de la forêt de Bainem, qui a notamment consisté en la plantation d'arbres ainsi que des activités de sensibilisation liées à la protection de la nature.**

Cette action citoyenne s'inscrit en droite ligne de la stratégie de gig Algeria en matière de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), qui ambitionne de contribuer activement à la protection de l'écosystème environnemental et au développement durable. Planifiée dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts, sous le thème : «La restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être», et en adoptant un slogan à forte portée symbolique «My Space is green : Think Green » (Mon espace est vert : Pense vert), cette action a vu la participation des employés de gig Algeria, accompagnés de leurs familles, des jeunes scouts ainsi que des forestiers de la Circonscription des forêts de Bainem. Un riche programme a été concocté afin de sensibiliser les citoyens sur la nécessité de protéger le couvert végétal, de prendre conscience de l'importance de la sauvegarde des forêts dans toute leur diversité et d'inculquer la «culture verte» aux générations montantes. Avant d'entamer l'opération de reboisement, des ateliers de formation étaient au menu de cette sortie écologique et récréative dont l'initiation aux techniques de plantation d'arbres et leur entretien, une exposition sur les différents usages des plantes médicinales



par l'Institut national de la recherche forestière (INRF), et un atelier interactif animé par une Start-up sur la fabrication de produits cosmétiques à partir de plantes. Cette journée a été clôturée par une randonnée pédestre, une manière d'encourager l'éco-tourisme et de permettre aux participants de respirer un bol d'air frais dans cette magnifique forêt qui surplombe la façade maritime d'Alger et qui offre une vue imprenable sur la commune d'El Hammamet. S'exprimant à l'occasion du lancement de ce plan d'action RSE de gig Algeria, le directeur Général M. Mourad Kaoula a notamment déclaré : «Après l'adoption de la nouvelle identité visuelle de notre compagnie, nous sommes ravis de mettre en œuvre notre engagement sociétal, à travers cette action

symbolique de grande portée. L'écologie et la protection de l'environnement est un axe majeur de notre stratégie RSE qui s'inscrit sur le long terme. Nous comptons contribuer modestement au programme d'action des pouvoirs publics en matière de lutte contre la pollution et la protection de notre écosystème et de sa biodiversité. Nous sommes persuadés de la prise de conscience des citoyens pour cette problématique afin que chacun de nous puisse vivre dans un environnement favorable à sa santé et à son bien-être. Nous tenons à remercier nos partenaires, notamment la direction des forêts de la wilaya d'Alger, le commandement des scouts Musulmans, avec qui nous comptons renouveler cette belle expérience. Je tiens aussi à remercier les employés de gig Algeria qui ont manifesté leur engagement citoyen et leur adhésion à notre programme RSE ». Il y a lieu de rappeler que L'Algérienne des Assurances a révélé, le 2 mars dernier, sa nouvelle identité visuelle « gig Algeria ». Le changement de l'identité visuelle intervient suite à la prise de participation dans son capital social du groupe international gig « Gulf Insurance Group » en 2015, consacrant ainsi une étape importante dans sa stratégie de développement selon les standards et normes internationaux.

**C.P**

Tipasa

## Plusieurs arrestations opérées à travers la daïra de Koléa

Dans le cadre des efforts continus des policiers de la sécurité du département de Koléa dans la lutte contre la criminalité, les mêmes services ont pu, pendant la période du 14/03/2021 au 19/03/2021, effectuer diverses opérations ciblées d'arrestation et de saisie.

- Division de la police judiciaire de la sécurité du district de Koléa :
- Arrestation de quatre (4) personnes impliquées dans des affaires de possession de

- stupéfiants et de substances psychotropes à des fins de vente et de consommation.
- Saisie d'armes blanches.
- Deux personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt ont été arrêtées.

La Division de la police judiciaire pour la sécurité urbaine III à Koléa :

- Onze (11) suspects ont été arrêtés dans l'affaire de l'établissement d'une tanière de débauche et de prostitution.

La brigade de police judiciaire pour la sécurité extérieure urbaine, Hattatba à Koléa :

- L'arrestation de quatre (4) personnes impliquées dans l'affaire de possession de drogue à des fins de consommation et de trafic.
- Récupération d'une moto volée. Des dossiers judiciaires ont été instruits contre les suspects et portés devant le Parquet régional compétent.

**Mohamed El Ouahed**

**INFO EXPRESS**

### Invincible depuis 24 matchs Mobilis félicite nos champions pour ce nouveau sacre

L'équipe nationale a aligné une vingt-quatrième (24) rencontres sans défaite après sa victoire contre le Botswana (5 à 0), ce lundi 29 mars 2021 au stade Mustapha Tchaker de Blida, à Alger. Une série impressionnante qui en dit long sur la brillante dynamique de cette équipe, parvenant à pulvériser le record national détenu par la fameuse équipe dirigée par le défunt Kermali, championne d'Afrique également en 1990, avec 15 matchs consécutifs sans défaite. Ainsi, les champions d'Afrique en titre, qui n'ont plus perdu le moindre match depuis la défaite concédée à Cotonou face au Bénin en 2018, ont atteint toutes compétitions confondues, la barre des 24 matchs successifs sans défaite détenue par l'Égypte, et sont à deux matchs du record Africain de la meilleure série d'invincibilité détenue par les éléphants de Côte d'Ivoire (26 matchs). Un record qui pourrait être atteint d'ici la fin des éliminatoires pour le mondial du Qatar 2022. Mobilis félicite nos fennecs pour ce nouveau sacre grandiose et mérité, qui restera gravé dans les annales de l'histoire du football Algérien et Africain. One, Two, Three - Viva l'Algérie ! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna !

**C.P**

## SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>ème</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67  
CCP : 170 280 18 clé 90**

## Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant  
vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

Mali

## La bavure de Bounty soulève la question du «respect des principes» liés aux hostilités

**La frappe aérienne française qui a causé la mort de 19 civils maliens, le 3 janvier dernier, dans la ville de Bounty «soulève des préoccupations importantes quant au respect des principes de la conduite des hostilités», indique un communiqué rendu public mardi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).**

La frappe française «soulève des préoccupations importantes quant au respect des principes de la conduite des hostilités, notamment le principe de précaution dont l'obligation de faire tout ce qui est pratiquement possible pour vérifier que les cibles sont bien des objectifs militaires», précise le communiqué qui note que «le groupe touché par la frappe était très majoritairement composé de civils qui sont des personnes protégées contre les attaques au regard du droit international humanitaire».

Selon une enquête menée par la Division des droits de l'Homme de la Minusma, appuyée par la police scientifique des Nations unies la frappe de l'armée française a pris pour cible des personnes assistant à un mariage.

«Au terme de l'enquête, la Minusma est en mesure de confirmer la tenue d'une célébration de mariage qui a rassemblé sur le lieu de la frappe, une centaine de civils parmi lesquels se trouvaient cinq personnes armées, membres présumés de la Katiba Serma», souligne la mission onusienne. «Au moins 22 personnes, dont trois des membres présumés de la Katiba Serma présents sur le lieu du rassemblement, ont été tuées par la frappe de la Force Barkhane survenue le 3 janvier 2021 à Bounty», poursuit le document. La Katiba Serma est affiliée au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, ou JNIM en arabe), alliance terroriste elle-même affiliée à «Al-Qaïda». «Sur les 22 personnes tuées, 19 l'ont été directement par la frappe dont 16 civils tandis que les trois autres civils ont succombé des suites de leurs blessures au cours de leur transfèrement pour des soins d'urgence. Au moins huit autres civils ont été blessés lors de la frappe. Les victimes sont tous des hommes âgés de 23 à 71 ans dont la majorité habitait le village de Bounty», précise la Minusma. Par ailleurs, «l'équipe n'a constaté sur le lieu de l'incident aucun élément matériel qui aurait pu attester la présence d'armes ou de motos tel qu'établi par le rapport des experts de la police scientifique des Nations unies», assure la même source. D'autre part, la Minusma «recommande aux autorités maliennes et françaises de diligenter une enquête indépendante, crédible et transparente afin d'examiner les circonstances de la frappe et son impact sur la population civile de Bounty». Elle recommande également «d'examiner de manière approfondie les processus de mise en œuvre des précautions lors de la préparation d'une frappe ainsi que des critères utilisés pour déterminer la nature militaire de l'objectif aux fins de



l'application du principe de distinction y compris l'appartenance à un groupe armé à la lumière de cet incident et à y apporter des modifications si nécessaires. La Minusma invite également les autorités maliennes et françaises à «enquêter sur les possibles violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme et d'établir les différentes responsabilités et d'octroyer le cas échéant une réparation appropriée aux victimes et aux membres de leurs familles».

### Une enquête aux standards internationaux

Dans son communiqué, la Minusma a insisté sur la rigueur dont ont fait preuve les enquêteurs chargés de faire la lumière sur cette bavure.

Elle signale que l'équipe à laquelle a été confiée l'enquête était composée de «quinze (15) chargés des droits de l'Homme, avec le soutien de deux (2) experts de la police scientifique des Nations Unies et de deux (2) chargés de l'information publique». L'équipe «a effectué ses travaux à Bamako, Mopti, Sévaré, Douentza et Bounty», ajoute la mission des Nations unies.

«Dans le cadre de cette enquête spéciale conduite conformément à la méthodologie du Haut commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme, l'équipe a observé des règles strictes de collecte d'information et de témoignages afin de s'assurer non seulement du respect des plus hauts standards en la matière, mais également de la crédibilité, la pertinence et fiabilité des éléments collectés», affirme le communiqué.

«L'équipe a organisé des entretiens pré-sentiels individuels avec au moins 115 personnes et avec au moins 200 personnes lors des réunions groupées, et réalisé plus d'une centaine d'entretiens téléphoniques», soutient le même document.

«Elle a également analysé au moins 150 publications, notamment des communiqués et déclarations officiels, des articles de presse, des déclarations et positions d'autres acteurs et des sources ouvertes ainsi que des photographies et vidéos concernant la frappe de Bounty», dira encore la Minusma. «Le 25 janvier 2021, avec l'appui et la couverture aérienne

de la force de la Minusma, l'équipe s'est rendue à Bounty et visité le lieu de la frappe aérienne, l'endroit présumé d'enfouissement des dépouilles des personnes tuées par la frappe ainsi que le village», rappelle-t-elle. «Je me félicite que ce travail important de la Minusma, en conformité avec son mandat relatif aux droits de l'Homme, ait pu être réalisé avec la coopération de toutes les parties concernées», a déclaré, par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali, et Chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif.

### 2020, une année difficile pour le Mali

L'année 2020 aura été une année particulièrement difficile pour le Mali avec, en août dernier, un coup d'Etat qui a fait tomber le président Ibrahim Boubacar Keïta, précédé par des tensions autour des résultats des élections législatives, sur fond d'un conflit armé qui dure depuis 2012.

L'année a commencé par des attentats terroristes ciblant des soldats et des civils maliens, notamment dans le nord du pays, mais aussi par des affrontements intercommunautaires, en plus de l'apparition du covid-19, en mars. Malgré tout, les élections législatives, retardées plusieurs fois au cours des années précédentes, ont été organisées au mois de mars. Elle seront, toutefois, perturbées par l'enlèvement de Soumaïla Cissé, président du parti d'opposition, Union pour la République et la démocratie. Plusieurs chefs de bureaux de vote seront également enlevés.

Au mois de mai, lorsque les résultats du deuxième tour des élections sont annoncés des manifestations éclatent à Bamako, capitale du pays. Des électeurs s'étaient insurgés contre l'attribution de sièges supplémentaires au parti au pouvoir, le Rassemblement pour le Mali (RPM), par rapport aux résultats provisoires. Une dizaine de sièges en tout ont été raflés par le RPM.

A Sikasso, grande ville du sud du pays, un important rassemblement a été tenu par des Maliens en colère. Des marches de protestation sont signalées dans les villes de Kati, à 15 kilomètres au nord de Bamako, à Sévaré (centre du pays) et à Kayes (Ouest). Les manifestations contestant les résultats des élections se transforment en mouvement réclamant le dé-

part du président malien également chef de file du parti au pouvoir, RPM.

Le 10 juillet, la troisième grande manifestation contre le pouvoir a dégénéré en trois jours de troubles meurtriers à Bamako, les pires dans la capitale depuis 2012. Face à cette situation de crise, les membres de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) proposent, le 27 juillet, une solution consistant à la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale et à la tenue d'élections législatives partielles.

Quinze chefs d'Etat membres de la Cédéao ont décidé de mettre au point un régime de sanctions contre ceux qui feront obstacle à cette solution. Le président malien a annoncé, quelques heures plus tard, qu'il acceptait cette proposition, faisant part de son intention de mettre en place un gouvernement de six membres autour du Premier ministre, Boubou Cissé et de lui confier la mission de négocier la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Le 10 août dernier, Boubacar Keïta supervise l'installation de neuf nouveaux membres de la Cour constitutionnelle, entité en charge de valider les élections, un geste à travers lequel, le président malien souhaitait calmer les contestataires. Une semaine plus tard, le 18 août, des officiers de l'armée renversent Keïta. Le coup d'Etat démarre du camp militaire Soundiata-Keïta, dans la région de Kati. Le jour même, les militaires arrêtent le président après 7 années passées au pouvoir. Il sera libéré une dizaine de jours plus tard et placé en résidence surveillée.

### L'Accord d'Alger toujours d'actualité

Au lendemain de ces événements, l'Algérie a réagi officiellement exprimant son refus de tout changement en dehors du cadre constitutionnel. «L'Algérie suit de près la situation délicate au Mali et aspire à un retour rapide à l'ordre constitutionnel à travers une période de transition consensuelle consacrant la volonté du peuple malien», avait indiqué le président, Abdelmadjid Tebboune quelques semaines plus tard.

«Mon pays reste convaincu que l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, demeure le cadre idoine pour relever les défis de la gouvernance politique et du développement économique dans ce pays frère, avec un accompagnement sage et sincère de la communauté internationale», avait-il également soutenu.

L'accord en question a été signé, après une médiation algérienne, par la République du Mali et la Coordination du mouvement Azawad, une alliance de groupes rebelles maliens. Les acteurs politiques et militaires au Mali ont décidé dans leur charte de transition, adoptée en septembre, de respecter les termes de l'accord d'Alger qui conserve sa place centrale dans le dénouement de la crise malienne.

La Transition s'est engagé à renouveler la dynamique de sa mise en œuvre afin de soutenir la paix ce pays sahélien et dans la sous-région.

# contribution

Le processus inflationniste et la dévaluation du dinar

## Facteurs de démobilisation de la population, une menace pour la stabilité sociale et la sécurité nationale

Cette contribution est une brève synthèse du thème que je développerai à l'invitation de la fondation allemande Friedrich Ebert, en collaboration avec l'Union européenne «l'impact de la dépréciation du dinar algérien, et la chute des réserves de change sur les indicateurs macro-économiques et sur la dynamique économique générale de l'Algérie» le mercredi 31 mars à 17h30.

1.- Le taux d'inflation qui influe sur le pouvoir d'achat, taux faible en T1 par rapport à un taux d'inflation élevé par rapport à To donne cumulé un taux d'inflation élevé. Le taux officiel a été selon le site international financier Index Mundi de 2000 à fin 2019 : - 2000, 2,0% - 2001, 3,0% - 2002, 3,0% - 2003, 3,5% - 2004, 3,1% - 2005, 1,9% - 2006, 3,0% - 2007, 3,5% - 2008, 4,5% - 2009, 5,7% - 2010, 5,0% - 2011, 4,5% - 2012, 8,9% (après les augmentations de salaires) - 2013, 3,9% - 2014, 2,9% - 2015, 4,2% - 2016, 5,9% - 2017, 5,6% - 2018, 5,6% - 2019, 5,6% et selon l'ONS, 2020, 2,4% et prévision 4,2% en 2021 (ce chiffre pour 2021 étant largement dépassé). L'inflation officielle et donc la réduction du pouvoir d'achat entre 2000/2020 a été officiellement de plus de 82%, devant être redressé de 10/15% donnant plus de 100% malgré une stagnation des salaires, l'inflation réalisant une épargne forcée au détriment des revenus fixes. D'où l'importance d'un organe de la statistique comme l'INSEE en France ou en Allemagne, indépendant du gouvernement et une révision de l'indice non réactualisé depuis 2011, ne reflétant plus la réalité. Il y a lieu de tenir compte de l'évolution des besoins nouveaux, où l'immatériel tend à prendre une proportion croissante et devant impérativement analyser les liens entre croissance, répartition du revenu national et modèle de consommation par couches sociales, un indice global ayant peu de signification. Nous avons depuis quelques mois, avec une amplification entre janvier et mars 2021, de 30 à 50% avec une tension sur l'huile de table, une envolée de la majorité des prix tant des matières premières, biens d'équipements et des biens de consommation comme par exemple les produits des pauvres les pâtes, lentilles, haricots, la sardine le poulet, les légumes, pomme de terre, la tomate, les fruits pour ne pas parler de la viande et les autres poissons, inaccessibles aux bourses moyennes... et beaucoup plus pour les produits informatiques. Alors que doit être un revenu pour une famille avec trois enfants payant les factures de loyer, d'électricité et gaz et sans voitures ? Concernant le blocage des importations de voitures, qui ne sont pas un produit de luxe, (la voiture d'occasion ayant augmenté entre 40/50%) du fait de la faiblesse des moyens de transport public, pour la majorité des couches moyennes l'utilisant comme moyen de locomotion pour aller travailler, et la majorité des pièces détachées avec des pénuries toutes catégories de voitures ayant augmenté entre 50 et 100% ce qui lamine le pouvoir d'achat des couches moyennes, pas ceux des hauts fonctionnaires qui ont une voiture de services.

Certes on peut économiser la valeur des importations, sans bonne gouvernance, mais c'est comme un ménage mal nourri, il fait des économies mais avec des répercussions à travers différentes maladies qui se répercutent à travers les importations de médicaments en devises.

2.- La valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production et de la productivité interne et la capacité d'un pays à pénétrer le marché international et où l'évolution du cours officiel du dinar est fortement corrélé aux réserves de change via les recettes d'hy-

**L'analyse objective de l'inflation et de la cotation du dinar, qui ont un impact direct sur le pouvoir d'achat de la population et des différentes activités économiques, doit tenir compte des aspects de structures de l'économie internationale et de l'économie interne de l'Algérie qui après plusieurs décennies d'indépendance politique repose toujours sur la rente des hydrocarbures.**

drocarbures à plus de 70%. nous avons la cotation suivante avec une cotation administrative jusqu'à fin 1992. - 1970 : 4,94 dinars un dollar - 1990 : 12,02 dinars un dollar - 1991 18,05 dinars un dollar - 1994 : 36,32 dinars un dollar (cessation de paiement et rééchelonnement conséquence de l'impact de la crise pétrolière de 1986/1992) - 1995 : 47,68 dinars un dollar - 1999 : 66,64 dinars un dollar - 2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro - 2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro - 2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro - 2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro - 2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro - 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro - 2020 127,95 dinars un dollar et 150,93 dinars un euro.

Le 25 mars 2021 le dinar a été coté à 158,4466 dinars un euro et 134,2199 dinars un dollar avec ce paradoxe, malgré une baisse de la valeur du dollar par rapport à l'euro qui est passé en un mois de 1,2156 dollar un euro à 1,1774 dollar un euro au 25/03/2021 et ce gonflant artificiellement la fiscalité hydrocarbures, ainsi que certaines importations de biens libellés en dollars ou en euros pour la fiscalité ordinaire. Toujours dans cette lancée de dépréciation le PLF 2021 prévoit une cotation annuelle moyenne du dollar de 142,20 dinars en 2021 à 149,31 dinars en 2022 et 156,78 dinars en 2023. Il existe un théorème en économie mais s'appliquant à une économie de marché productive structurée où toute dévaluation d'une monnaie permet la dynamisation des exportations et une substitution aux biens importés ; Or en Algérie, la cotation du dinar est passée de 5 dinars un dollar vers les années 1974 et à plus de 130 dinars un dollar en mars 2021 et toujours 98% d'exportation provenant des hydrocarbures brut et semi-brut, montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures purement monétaires sans réformes structurelles renvoyant à la refonte de l'Etat, peuvent conduire le pays à la dérive économique et sociale. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, (42 milliards de dollars fin 2020 contre 62 fin 2020 et 194 au 31/12/2013) qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, et le non retour à la croissance entre 2021,2022, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle, la cotation actuelle sur ce marché n'étant pas significative du fait de l'épidémie du coronavirus qui limite la demande. Par ailleurs le dérapage du dinar contribue à la baisse des salaires ramenés en devises. Ainsi un salaire net de 50.000 dinars équivaut au cours actuel à 310 euros et le SMIG de 20.000 dinars à 125 euros, montant qu'il faut réduire de 50% si l'on prend le cours du marché parallèle où à ce cours un professeur d'université en titre, plus de 30 ans de carrière, en fin de carrière perçoit moins de 800 euros, (80% du salaire en retraite) contre plus de 1200 euros sans compter les avantages d'un député qui a passé quelques années à lever la main sans proposer aucune loi avec une retraite à 100%. Dans ce cas il est utopique de parler d'encourager l'innovation ce qui favorise l'exode des meilleures compétences surtout des jeunes, d'autant plus que l'actuelle politique salariale, qui est totalement à revoir, favorise beaucoup plus les emplois-rente que les emplois pro-

ductifs. Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions pour la farine, la semoule et le lait et une somme colossale des transferts sociaux mais mal gérés et mal ciblés qui ne profitent pas toujours aux plus démunis.

Ces tensions sociales sont atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. L'effet d'anticipation, d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet désastreux sur toutes les sphères économiques et sociales, avec comme incidences l'amplification du processus inflationniste, l'extension, de la sphère informelle et sur le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, l'ajustant aux taux d'inflation réel, si elles veulent éviter la faillite, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée.

3.- L'appréciation ou la dévaluation du dinar, loin de la vision administrative, sera fonction des seuls indicateurs macro financiers et économiques, fonction de la stabilité juridique, institutionnelle et politique, sachant qu'il faut un taux de croissance de 8/10% sur plusieurs années afin d'absorber 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel qui a été de 15% en 2020. Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70% d'entreprises courent à la faillite, fonctionnant à moins de 50% de leurs capacités.

Les investissements demandent du temps pour leur rentabilité, les grands projets le montant de l'investissement du phosphate de Tébéssa et de celui de Gara Djebilet dont le ministre a promis dans une déclaration à l'APS début mars, un partenaire chinois avant fin mars 2021, ces deux projets dépassant 15 milliards de dollars où trouver le capital-argent s'ils sont lancés en 2021 au moins 5/7 ans, soit 2026/2028, et pour les projets PMI/PME leur seuil de rentabilité se fera dans deux à trois ans. Quant au start up, prestataires de services, attention à la propagande, ils ont besoin d'un marché et d'un environnement concurrentiel, leur efficacité serait nulle à terme sans la dynamisation du tissu productif, l'élévation du niveau de qualification, et une efficacité des institutions nous retrouvant dans le même scénario des nombreuses faillites des projets de l'ANSEJ. Donc il y a urgence d'éviter les replâtrages conjoncturels et d'avoir une vision stratégique les réserves de change ont fondu passant de 194 milliards de dollars au 01 janvier 2014, 62 fin, 2019, à 42 milliards de dollars fin 2020 malgré toutes les restrictions d'importation qui ont paralysé l'appareil productif et accéléré le processus inflationniste du fait du déséquilibre offre limitée et demande croissante. Malgré cela l'Algérie possède encore quelques leviers, le stock de la dette extérieure étant inférieur à 6 milliards de dollars. Encore que nous assistons à un accroissement important de la dette publique interne qui selon les organismes internationaux s'est établi à 61% du PIB fin 2020, contre 36% en 2018 et 46,3% du PIB en 2019, qui n'est pas propre à l'Algérie avec l'accroissement de la dette publique des Etats du à l'impact de l'épidémie du coronavirus. Aussi, l'avenir de l'économie algérienne repose sur

sept paramètres stratégiques le tout s'articulant autour d'une nouvelle gouvernance et la moralité des gouvernants renvoyant au politique : premièrement, sur une plus grande cohérence des institutions centrales et locales par une dé-bureaucratiation, autour de cinq à six grands pôles régionaux et évitant cette instabilité juridique perpétuelle et des lois déconnectées des réalités mondiales comme celle du 49/51% si elle veut attirer les investisseurs potentiels, deuxièmement, la réforme urgente du système socio-éducatif, du primaire au secondaire et le supérieur y compris la formation professionnelle ; troisièmement, sur la réforme du foncier et du système financier (douane, fiscalité, domaine, banques), lieu de distribution de la rente et enjeu énorme du pouvoir ; quatrièmement, la maîtrise de la dépense publique, des coûts et la lutte contre les surfacturation et la corruption. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2/3% en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10% et une sortie de devises de 20 milliards de dollars en 2020 pour une croissance négative selon le FMI de 6% ; cinquièmement, la nouvelle politique doit à moyen et long terme s'insérer dans le cadre de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur la transition numérique et énergétique ; sixièmement, la maîtrise de la pression démographique et de l'urbanisation pour un espace équilibré et solidaire ; septièmement, devant être réaliste entre 2020/2025, l'économie reposera sur le cours des hydrocarbures, impliquant un nouveau management de Sonatrach qui connaît une chute de la production physique tant du pétrole 850.000 barils/j selon le dernier rapport de l'OPEP de mars 2021 contre 1,2 millions de barils entre 2008/2010 et du gaz, dont le cours sur le marché mondial procurant 33% des recettes de Sonatrach est passé de 19/0 dollars le MBTU entre 2008/2014 à 2,5 dollars le MBTU de 2020 à mars 2021.

En résumé, en cas de tensions sociales dues à une politique socio-économique incohérente, et faute d'intermédiations politiques et sociales, des partis politiques et une société civile rentière déconnectés de la réalité, les services de sécurité se trouvent en face de la population. Aussi, je ne m'explique pas la léthargie et les déclarations contredisant la réalité de certains responsables, face à cette flambée des prix qui menace la cohésion sociale, crée une démobilisation de la population avec une crise de confiance Etat-citoyens et donc menace la sécurité nationale Comment ne pas rappeler ma contribution, au niveau national et international, sous le titre «Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement, allons faire le marché ensemble» (www.google.com le 08/09 septembre 2009) toujours d'une brûlante actualité, montrant que les mécanismes de régulation n'ont pas fondamentalement changé. Aussi, pour se projeter sur l'avenir, s'impose à l'Algérie une nouvelle gouvernance, un langage de vérité, la moralité des gouvernants, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la division sur des sujets secondaires.

**Professeur des universités  
Expert international  
D' Abderrahmane Mebtoul**

**INFO EXPRESS**

**Gouraya (Tipasa)  
Tentative  
d'immigration  
clandestine avortée  
grâce à la vigilance  
de la police**

Dans le cadre des efforts des services de la Sûreté de wilaya de Tipasa pour lutter contre l'immigration illégale par voie maritime, et en exploitant des éléments d'information, les membres de l'unité mobile de la police judiciaire de Gouraya ont pu contrecarrer la tentative d'immigration illégale de 13 personnes, dont 11 personnes de nationalités africaines. Au cours de cette opération, il a été procédé à une saisie d'un bateau de 5,20 mètres de long et un moteur Yamaha de 40 CV. En conséquence, un dossier de procédure judiciaire contre eux a été instruit et ils ont été traduits devant le procureur du tribunal de Cherchell, après leur comparution immédiate devant le juge. Les organisateurs du voyage, qui venaient de la wilaya de Tipasa, ont été reconnus coupables d'une peine de 20 ans de prison, dont un an avec sursis et une amende de 10 millions de centimes, tandis que les autres ont été condamnés. En ce qui concerne les ressortissants africains, ils ont été condamnés à deux mois de prison ferme.

**Mohamed El Ouahed**

**Tiaret**

## La CASNOS lance une opération d'information au profit des ses assurés

**La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de Tipasa informe que, sur instruction du ministère de tutelle et de la direction générale, il a été décidé d'exempter l'assuré social de la Caisse de présenter plusieurs documents administratifs, conformément aux efforts continus en vue de numériser et moderniser les services publics.**

Il est porté à la connaissance de tous les assurés que ces nouvelles facilités sont liées aux démarches administratives pour bénéficier des versements, ainsi qu'à la facilitation du processus d'inscription, sous le slogan : «La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés garantit l'accompagnement», en quelque sorte, a décidé d'exempter l'assuré social de la présentation des documents suivants :

- 1- Dispense des non-salariés de soumettre une copie du registre du commerce.
- 2- Exemption des non-salariés de la présentation de l'acte de naissance de l'assuré social ou des ayants droit ou d'un certificat de non affiliation à la CNAS pour bénéficier de prestations en nature au niveau de la caisse
- 3- Exemption des non-salariés de la présentation de l'acte de naissance des ayants droit et / ou de l'acte de non-affiliation CNAS de l'assuré social ou de ceux ayant droit au bénéfice de l'allocation décès.
- 4- Exemption des assurés sociaux de la Caisse de se rendre dans les centres de surveillance médicale



de la sécurité sociale pour obtenir un avis médical pour des médicaments soumis à des conditions particulières.

- 5- Dispense des non-salariés de présenter l'acte de naissance de l'assuré social et / ou l'attestation de non-affiliation CNAS de l'assuré social et de l'épouse pour bénéficier d'une pension ou d'une allocation de retraite directe.
- 6- Exemption des non-salariés de la présentation d'un acte de naissance de l'assuré social et / ou d'une attestation de non-affiliation à la CNAS pour ceux ayant droit à une pension ou une allocation de retraite.
- 7- Exemption des enfants des martyrs et des non-salariés de la présentation de l'attestation du fils du martyr pour bénéficier d'une pension ou d'une allocation de retraite.

8- Exemption des propriétaires de cliniques privées et de pharmaciens qui souhaitent conclure un contrat avec la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés de soumettre un certificat CASNOS de paiement des cotisations et une copie du registre du commerce.

Dans le même sens, et pour assurer l'amélioration du service public au profit des assurés sociaux et pour assurer une sécurité optimale de leurs préoccupations, et dans le cadre de la stratégie adoptée par le fonds pour améliorer ses services en modernisant ses modes de gestion Conformément à la technologie, la Caisse nationale de sécurité sociale pour les non-salariés a mis en service de nouveaux services nuques, visant à faciliter les procédures d'obten-

tion de Performances et à faciliter l'engagement sans avoir à naviguer dans les structures de la caisse. L'Agence de la wilaya de Tipasa rappelle que parmi ces services à distance, qui visent principalement à lutter contre la bureaucratie et à humaniser les relations entre l'assuré social et le Fonds, l'espace «www.damancom.com.dz», qui est considéré comme une plateforme numérique qui fournit les services suivants à l'assuré social : Demande d'inscription à distance, autorisation de prise d'abonnement à distance, paiement à distance des abonnements, demande de documentation à distance.

**Mohamed E**

**Aïn Témouchent**

## Saisie de plus de 1,5 kg de kif traité à El Amria

Les éléments de la Sûreté de la daïra d'El Amria, dans la wilaya de Aïn Témouchent ont réussi à arrêter deux individus qui vendaient illégalement de la drogue et ont saisi une quantité de 1,530 kg de kif traité, selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya de Aïn Témouchent, parvenu hier à notre rédaction. S'inscrivant le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, l'opération est intervenue après les informations parvenues aux services faisant état de la présence d'un individu au comportement douteux et qui vendait de la drogue et la cachait au domicile de son complice.

Les investigations des policiers ont conduit à les identifier et localiser le lieu où ils activaient. Muni d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de El Amria, les policiers pro-



cèdent à la fouille de leur domicile où ils ont trouvé 14 plaquettes de kif traité d'un poids de 1,530 kg. Les deux individus

sont T.M, 27 ans, et H.M, 42 ans, ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de El Amria qui a

transmis le dossier au juge d'instruction qui a décidé de les placer en détention préventive.

**S. Djelloul**

**INFO EXPRESS**

**Gouraya (Tipasa)  
La police de Tipasa fait un don de sang**

A l'occasion de la relance de la Journée du don de sang au Maghreb, la Sûreté nationale de la wilaya de Tipasa a organisé une campagne de don de sang au niveau du quartier général de la police, en coordination avec la direction de la santé de la wilaya de Tipasa et le centre de transfusion de sang, cette initiative humanitaire et de quartier est un geste de solidarité par lequel la direction générale de la Sûreté nationale cherche à consolider la culture policière «Al-Jawaria», en aidant et en sauvant la vie des patients, reflète également les nobles valeurs humaines du personnel de la Sûreté nationale.

**Mohamed El Ouahed**



Skikda

## La pauvreté extrême gagne du terrain

**Les jours passent et repassent mais la situation sociale demeure désastreuse pour les familles nécessiteuses dans la wilaya de Skikda. Sans ressources aucune, certaines familles ne trouvent même pas de quoi manger ou acheter une baguette de pain durant la journée. Lorsque nous apprenons qu'une famille composée de plusieurs membres dont des enfants se nourrissent d'herbe, il y a de quoi être inquiet et tirer la sonnette d'alarme sur ces personnes démunies, non seulement de la wilaya de Skikda mais de l'ensemble du territoire national.**

En effet, tout a commencé par une vidéo insérée sur les réseaux sociaux et reprises par plusieurs internautes. Sur cette vidéo, le père et la mère expliquent la situation dramatique sociale dans laquelle ils vivent depuis plusieurs années. La femme qui raconte ses déboires n'a pas retenue ses émotions et à éclaté en sanglot. Quelques minutes après, c'est l'un des enfants qui se lève pour partir chercher une assiette avant de dire : « Regardez ce qu'on mange lorsque nous avons faim ». L'assiette qui se trouve entre les mains de l'enfant était remplie d'herbe. La vidéo insérée sur les réseaux sociaux a été partagée par des milliers d'internautes qui par le biais des commentaires se sont solidarisés avec cette famille. Si certains ont envoyé des soutiens à cette famille, la majorité ont écrit des textes en arabes « Hasbina Allah Wa Niam el Wakil ».

Plusieurs internautes qui ont été beaucoup touchés par la vidéo n'ont pas manqué de tirer à boulets rouges sur les responsables de la wilaya de Skikda, en particulier autorités locales en général. « Comment peut-on accepter cette situation dans un pays comme l'Algérie qui a beaucoup de richesse ? », a indiqué Mme Lamia. Les responsables de la société civile de la wilaya de Skikda confirment la situation dramatique de plusieurs familles dans cette wilaya. Nos interlocuteurs ont indiqué que le wali de la wilaya de Skikda et Madame la directrice de l'action sociale n'ont ménagé aucun effort pour venir en aide à cette catégorie de personne.

A chaque déplacement du wali, que ce soit dans le chef-lieu de wilaya, des pères de familles tentent de s'approcher du premier chef de l'exécutif pour lui raconter leurs souffrances. Il est de même pour les mères de familles, surtout les femmes divorcées ayant des enfants à charge. « Monsieur le wali, depuis tout à l'heure, nous attendons votre sortie sous la pluie. Ce n'est pas grave, nous sommes venues vous exposer nos souffrances. Nous avons été marginalisées, écoutez nous Monsieur le Wali SVP ». Nous avons donné ici, les cris de détresse d'une mère de famille qui tente de s'approcher du wali. La directrice de l'action sociale s'est rendue en compagnie d'une délégation au domicile de la famille dont les membres mangeaient de l'herbe. Des produits alimentaires et vestimen-



taires et des matelas ont été remis à cette famille par la délégation de la direction sociale conduite par la première responsable de cette institution. Au moment de quitter le domicile de cette

famille, plusieurs chefs de familles qui habitaient à côté sont venus à leurs tours aborder la directrice de l'action sociale. « SVP Madame la directrice, nous aussi, nous sommes aussi dans

le même cas que cette famille », ont-ils fait savoir. Un colis alimentaire a été également remis à une autre famille composée de huit (8) membres, dont six enfants. Cette famille réside dans une cité bidonville dite (El Akwakh El Kasdiriya), dans la commune de Filfila. La directrice de l'action sociale a dépêché un fonctionnaire pour s'enquérir de la situation de cette famille. La maman a été reçue également par la directrice de l'action sociale au niveau du siège de la DAS où elle a écouté longuement ses explications.

Écoutons Madame L.Younes : « Je remercie beaucoup Madame la directrice d'avoir accepté de me recevoir. J'ai reçu un colis alimentaire de la part des services de la direction de l'action sociale. J'ai expliqué à Madame la directrice que mon premier souhait est le déménagement vers les nouveaux logements, cela fait presque deux ans que nous attendons. Mon rêve est que les autorités locales aide mon époux à trouver n'importe quel travail afin que je ne donne plus main pour recevoir des aides ».

Nous avons appris de la part d'un représentant de la société civile que plusieurs autres familles se trouvent dans la précarité totale où seule la direction de l'action sociale tente de venir en aide. Nous avons appris que plusieurs chefs de familles ont émis le vœu d'être reçus par les chefs de daïra de Azzaba et de Skikda mais un refus aurait leur a été signifié. Nous avons-nous même tenté de joindre les deux chefs de Daïra à ce sujet mais en vain. « Ils sont à l'extérieur, en réunion, en déplacement, les citoyens en question n'ont qu'à aller voir avec les présidents de l'APC de leurs communes respectives », nous a-t-il répondu à chaque fois. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu joindre les deux chefs de daïras.

**Moncef Redha**



## Programme

<p><b>TF1</b></p> <p>12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 L'île aux secrets 15.35 Mystère à Salem Falls 17.00 Météo 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel 18.15 Les plus belles vacances 19.00 Journal 19.20 Demain nous appartient 20.40 C'est Canteloup 20.55 C'est Canteloup 21.05 Gloria 23.05 Gloria</p>	<p><b>france 2</b></p> <p>12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 La p'tite librairie 15.05 Je t'aime, etc. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.40 Vélo club 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20.39 Basique, l'essentiel de la musique 20.45 Envoyé spécial 21.05 Cash investigation</p>	<p><b>M6</b></p> <p>14.00 Un bonheur à récolter 10.50 Desperate Housewives 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 15.50 Les reines du shopping 16.00 Incroyables transformations 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.25 9-1-1 - Série dramatique 21.05 Top Chef 23.20 Top Chef : les grands duels</p>	<p><b>france 3</b></p> <p>06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield &amp; Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex</p>	<p>13.55 Rex 14.25 Rex 15.05 Le Renard 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Questions pour un champion 19.20 Plus belle la vie 21.05 Les gardiennes 23.25 Y'a plus marqué la poste ?</p>
<p><b>TV5MONDE</b></p> <p>20.30 Journal 21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse 21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage 22.54 Le journal 23.25 Chef.fe.s de brousse</p>	<p><b>W9</b></p> <p>15.00 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Un dîner presque parfait 18.50 Un dîner presque parfait 21.05 Lara Croft : Tomb Raider 23.20 Encore heureux</p>	<p><b>CANAL+</b></p> <p>16.50 Late Night 19.15 L'info du vrai 20.13 L'info du vrai, le mag 20.48 La boîte à questions 20.52 Groland le zapoï 21.01 La Gaule d'Antoine 21.07 A couteaux tirés 21.59 The Head 22.52 American Horror Story 23.34 American Horror Story</p>	<p><b>cine cinémas PREMIER</b></p> <p>18.35 Des fleurs 18.58 Green Zone 20.50 Les faussaires de Manhattan 22.34 Attaque à Mumbai</p>	<p><b>TMC</b></p> <p>19.25 Quotidien, première partie 20.10 Quotidien 21.10 La maison du bonheur 21.15 13 novembre 23.20 13 novembre</p>
<p><b>Direct 8</b></p> <p>09.00 Les contes des 1001 darkas 13.50 Maigret 19.43 TPMP : première partie 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.57 Balance ton post ! L'after 22.57 Balance ton post ! L'after 23.35 Balance ton post ! L'after</p>	<p><b>4</b></p> <p>20.00 Les as de la jungle à la rescousse 20.10 Une saison au zoo 20.40 Une saison au zoo 21.40 La p'tite librairie 21.05 Les hors-la-loi de la nature 22.35 Les hors-la-loi de la nature</p>	<p><b>cine cinémas FRISSEON</b></p> <p>19.07 La proie 20.50 Les enquêtes du département V : dossier 64 22.44 Casino 01.30 Poltersex</p>	<p><b>france 5</b></p> <p>13.05 Entrée libre 13.40 Le magazine de la santé 14.35 Allô, docteurs ! 15.40 Suricates superstars</p>	<p><b>EUROSPORT</b></p> <p>17.45 Eurosport News 20.00 Ethias Cross 2020/2021 20.55 Eurosport News 21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km) 22.30 Les rois de la pédale 23.00 Eurosport News 23.05 Ethias Cross 2020/2021</p>

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.44 Casino

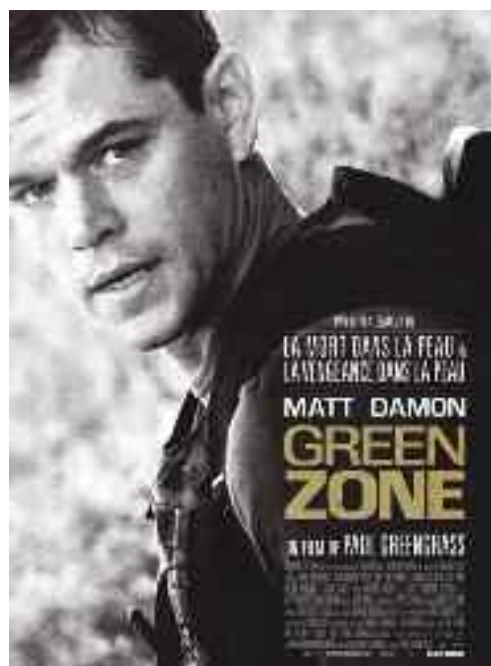
Drame de Martin Scorsese

→ L'ascension et la chute d'un gérant de casino, lié à la mafia, et dont le pouvoir est peu à peu remis en cause par ses relations orageuses avec une épouse droguée et les exactions d'un ami d'enfance, particulièrement brutal.

### Ciné Frisson - 20.50 Les enquêtes du département V : dossier 64

Film policier de Christoffer Boe

→ La macabre découverte de trois squelettes, derrière les tapisseries d'un vieux appartement, conduit le département V à exhumer une affaire datant des années 50...



### Ciné Premier - 18.58 Green Zone

Thriller de Paul Greengrass

→ Bagdad, 2003. À la tête d'une unité de l'US Army, chargée de la recherche des armes de destruction massive du régime irakien, un officier intègre découvre que son pays est entré en guerre sur un mensonge d'État. En coulisses, une autre bataille se joue entre les différents services de renseignements.



## L'Afrique des musées

# Le musée national des Beaux-Arts d'Alger «le plus important d'Afrique»

«Le musée des Beaux-Arts a joué un rôle fondamental pour l'art national» en Algérie. Entretien avec la directrice et conservateur en chef du musée national des Beaux-Arts d'Alger sur le rôle actuel et les défis à venir du plus grand musée d'art sur le continent africain. Dalila Orfali nous parle des joyaux de la collection, de la jeunesse, du numérique, de la restitution et de sa vision pour 2030.

**RFI : En France, à cause de la pandémie du Covid-19, tous les musées restent actuellement toujours fermés. Quelle est la situation en Algérie ?**

Dalila Orfali : En Algérie, les musées ne sont pas du tout fermés. Les musées ont rouvert depuis le mois de septembre. Au contraire, nous avons du public, un public surtout de jeunes, parce que les personnes plus âgées se préservent un peu et restent chez elles.

**Quel est le côté unique du musée national des Beaux-Arts d'Alger qui, avec plus de 8 000 œuvres d'art, fait partie des plus grands musées d'art d'Afrique ?**

C'est le plus important musée d'Afrique, si l'on parle de musées d'art. Nous avons une collection universelle, avec une grande section d'art algérien, la plus importante en Algérie. Et aussi une grande section d'art moderne, à la fois d'art maghrébin et arabe, la plus grande d'Afrique du Nord. Le côté unique du musée est sa collection ancienne, mais aussi son bâti, un monument historique classé depuis 1995. Un édifice Art déco situé dans un quartier historique de la ville d'Alger et déjà en lui-même un monument à visiter. Au-delà de l'édifice, il y a également la collection qui commence au XIV<sup>e</sup> siècle et va jusqu'aux années 1980, 1990. On ne va pas plus loin, puisqu'il y a, à Alger, depuis les années 2000, un musée d'art contemporain et d'art moderne.

**Quand on évoque le musée des Beaux-Arts d'Alger, on cite souvent Les Rochers de Belle-Ile, de Claude Monet, ou l'œuvre majeure de la miniature algérienne, L'Histoire de l'Islam, de Mohamed Racim. Quelle est pour vous la « Joconde » du musée ?**

Les œuvres de Mohamed Racim (1896-1975) sont considérées comme un trésor patrimonial national. Elles sont absolument uniques. Racim a beaucoup rayonné dans les pays arabes et était connu dans le monde entier. Il a donné une seconde naissance à la miniature arabe. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une période importante pour l'Algérie, la période coloniale, il a essayé de redonner ses lettres de noblesse à un art qui était un art arabo-musulman, mais également andalou, persan, moghole etc. En même temps, il a essayé de lui donner une caractéristique algérienne.

Il y a également une très belle collection du XIX<sup>e</sup> siècle, avec, par exemple, Monet. Nous avons des Matisse et aussi une très belle collection pour la sculpture. Beaucoup de grands sculpteurs sont nés à Alger et ont eu des prix de Rome, notamment Paul Belmondo, André Greck, etc. Nous avons mille et une œuvres de très grande qualité...

**Quel est le public du musée ?**

Ce qui est bien, c'est que nous avons une très grande majorité de public algérien. Surtout, beaucoup de jeunes visitent le musée. La raison est simple. Les vingt dernières années, le musée a investi énormément pour acquérir des instruments de musique, du matériel pour l'initiation à l'art, etc. Nos ateliers artistiques ont beaucoup attiré la jeunesse. Bien sûr, depuis la

pandémie, nous avons dû fermer les ateliers artistiques.

**En temps normal, combien de personnes visitent le musée ?**

En Algérie, les musées les plus connus et les plus cotés ne sont pas les musées d'art, mais les musées d'archéologie, parce que nous sommes une terre archéologique. Évidemment, si vous comparez le nombre de visiteurs entre le musée national des Beaux-Arts et le site de Djemila [une cité romaine classée patrimoine mondial par l'Unesco, ndlr], nous avons un nombre très limité de visiteurs, parce que nous n'avons pas une typologie de collection extrêmement grand public, mais assez élitiste. En temps normal, nous avons entre 16 000 et 18 000 visiteurs par an.

**Votre collection embrasse l'histoire de l'art de six siècles, jusqu'aux peintres modernes comme M'hamed Issiakhem (1928-1985) ou Mohamed Khadda (1930-1991). Quelle place réservez-vous aujourd'hui à l'art contemporain et quel rôle joue votre musée pour l'art contemporain ou les artistes contemporains ?**

Depuis 1962 et jusqu'à 2019, le musée a joué un rôle fondamental pour l'art national. Pourquoi ? Tout d'abord, il a été la première institution - dès les derniers mois de 1962 - à acquérir des œuvres, avec le but de constituer la section d'art algérien. Le musée a surtout acquis les artistes algériens les plus en vue, comme Issiakhem ou Khadda. Dans les années 2000, également les plus jeunes générations. Depuis une dizaine d'années, le musée s'est attelé à organiser chaque année des expositions rétrospectives des grands noms de l'art algérien. La dernière, en décembre 2019, a été consacrée au peintre Farès Boukhatem, un grand nom de l'époque post-indépendance.

**Depuis la pandémie, beaucoup de musées ont changé leur relation avec le public et leur manière de présenter les œuvres. Le musée national des Beaux-Arts d'Alger a-t-il aussi changé de cap et investi dans des outils numériques ?**

Pour vous dire la vérité, nous n'avons pas vraiment investi dans ces outils. En revanche, ce que nous avons fait pendant ces six mois de fermeture du musée, c'est de travailler sur notre site Internet. Nous avons continué à livrer en ligne des expositions, des documents concernant nos collections, etc. Nous avons échangé des expositions. Le musée a prêté des collections virtuelles pour le site du Palais des Rais concernant la ville d'Alger, etc. Nous avons établi une sorte de partenariat par rapport à nos collections, de façon à ce que le public algérien puisse en bénéficier en ligne. Je ne peux pas dire que nous avons investi financièrement [dans les outils numériques], puisque, depuis septembre, nous avons repris le cours normal des choses.

**La collection du musée fait depuis toujours le pont entre les deux rives de la Méditerranée, avec Pissarro, Degas, Renoir, Matisse et les peintres algériens comme Baya ou Khadda. Au niveau international, quelles sont les collaborations les plus importantes du musée avec d'autres musées sur le continent africain et en dehors de l'Afrique ?**

Comme en Afrique, à ma connaissance, il n'y a pas d'autres musées de la même typologie que la nôtre, il n'y a pas tellement de collaborations. En revanche, nous avons



eu des collaborations avec les autres continents, notamment avec les Japonais. Nous avons échangé certains de nos impressionnistes. Nous avons travaillé avec beaucoup de musées italiens. L'an dernier, nous avons aussi signé une convention avec le musée du Prado, à Madrid. Et, bien sûr, nous avons aussi souvent prêté des œuvres aux musées français. Par exemple, un David lors du bicentenaire de la Révolution française ou un très beau tableau de Guillonnet au musée de La Rochelle, dans le cadre d'un contrat de restauration. Généralement, nous optons pour des échanges qui soient fructueux des deux côtés. Nous faisons la même chose pour nos mosaïques, nos objets archéologiques, etc. Par exemple, nous avons des tablettes très importantes de l'époque vandale, quasiment unique dans le monde méditerranéen. Elles ont été prêtées et, en contrepartie, la Suède les a restaurées. En Afrique, je sais qu'il y a un autre tableau de Monet en Afrique du Sud ou une collection impressionniste au Caire, mais, pour le moment, sur le continent africain, nous n'avons pas eu d'échange.

**Le musée national des Beaux-Arts d'Alger a été ouvert au public en 1930. Plus que trente ans plus tard, à la veille de l'indépendance de l'Algérie, beaucoup d'œuvres ont été transférées par les Français au musée du Louvre, avant d'être restituées - « au terme de rudes négociations » - au musée des Beaux-Arts d'Alger en 1969.**

Oui, mais c'est une vieille histoire.

**En 2018, le président français, Emmanuel Macron, a lancé un grand débat sur la restitution du patrimoine africain. Quel est votre point de vue sur ce débat ? Est-ce que le Musée national des Beaux-Arts d'Alger ou d'autres musées en Algérie sont concernés par cette question ?**

À mon avis, le musée national des Beaux-Arts d'Alger n'a pas une typologie de collection qui est concernée par ce genre de restitution. Le débat lancé en France concerne la restitution de biens spoliés au temps de la colonisation, c'est-à-dire des pièces historiques pour le Bénin, etc. Nous sommes un musée des Beaux-Arts. En revanche, je pense qu'il y a une partie de notre patrimoine archéologique qui, effectivement, a été prise de manière - je ne sais pas comment le qualifier... Évidemment, les pays dont la mémoire a été spoliée, réclament tous la restitution de leur histoire et de leur patrimoine mémoriel. C'est une chose naturelle lorsqu'on veut assurer l'identité et l'unicité d'une nation. Le patrimoine national est quelque chose

de fondamental. L'Algérie a eu beaucoup de spoliations de biens archéologiques et historiques, notamment nos canons, nos archives, etc. Surtout pendant les premières années des exactions commises par le corps expéditionnaire français, au XIX<sup>e</sup> siècle. Au musée national des beaux-arts, nous ne sommes pas concernés par la commission [le rapport remis par Felwine Sarr et Bénédicte Savoy au président Macron se concentre uniquement sur le patrimoine subsaharien et préconise pour le cas d'Algérie « une mission et une réflexion spécifiques », ndlr], mais, vous connaissez l'expression de Frantz Fanon : « sortir de la grande nuit » coloniale. Les pays spoliés dans leur mémoire connaissent une perte de mémoire irrémédiable. Je suis Africaine et je suis Algérienne, donc, pour moi, la restitution des objets fondamentaux qui racontent l'histoire et la mémoire des peuples, c'est fondamental.

**Ces dernières années, quand de jeunes photographes algériens ont exposé leur travail en France, on pouvait ressentir l'envie de ces artistes de raconter et décrire leur pays. Quel est le rôle d'un musée comme le musée national des Beaux-Arts d'Alger par rapport à cette question ? Et comment imaginez-vous votre musée en 2030 ?**

La jeunesse algérienne, comme toutes les générations d'Algériens - et je pense que c'est l'élément qui nous caractérise le plus par rapport aux autres pays du Maghreb -, nous sommes extrêmement attachés à nos valeurs nationales, et surtout à l'idée d'appartenance. Sans doute, parce que nous avons longtemps souffert au cours de diverses occupations qu'a connu notre terre. La jeunesse d'aujourd'hui visite énormément les musées de typologies mémorielles. Pourquoi ? Parce qu'il y a encore un besoin de s'approprier cette mémoire historique. Il est vrai, nous, le musée des beaux-arts, nous racontons autre chose. Nous racontons l'histoire de la créativité, de l'imaginaire. Mais, notre devoir est de continuer à raconter l'histoire de notre peinture, de nos peintres - certainement de manière de plus en plus numérisée, de plus en plus contemporaine, peut-être sous forme de bandes dessinées ou de produits virtuels pour toucher les jeunes. Malheureusement, l'éducation sur l'histoire algérienne a été très souvent cantonnée au XX<sup>e</sup> siècle. Nous sommes une terre de sculpteurs, de mosaïstes, de graveurs, de peintres. Donc, l'un de nos projets fondamentaux est de démontrer l'existence de l'art algérien depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, et de ne pas la limiter au XX<sup>e</sup> siècle comme, hélas, cela a été très souvent le cas et comme cela a été souvent voulu.

## CR Belouizdad Yahi nouveau directeur sportif, Dumas s'en va

→ L'ancien international Hocine Yahi, a été nommé, mardi, nouveau directeur sportif du CR Belouizdad, en remplacement de Taoufik Kourichi, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football.



■ Yahi peut être utile pour son ancien club.

(Photo > D. R.)

«Le président du club Charaf-Eddine Amara a trouvé mardi après-midi un accord avec l'ancien joueur vedette de l'équipe Hocine Yahi, pour occuper le poste de directeur sportif et de manager général du club», a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La nomination de Yahi (60 ans), intervient quelques heures après la décision de la direction de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur français Franck Dumas, arrivé sur le banc du champion d'Algérie sortant en janvier 2020 pour un contrat de deux saisons. Yahi avait porté les cou-

leurs du CRB pendant douze années (1978-1990), avant de tenter une courte expérience avec le club nord-irlandais de Linfield FC (1990-1991). Il compte 56 sélections avec l'équipe nationale (8 buts). Le club algérois est retombé dans ses travers dimanche face au WAT (1-1), quelques jours après le succès décroché mercredi en déplacement face à l'ASO Chlef (3-1), qui est venu mettre fin à une mauvaise série de neuf matches sans victoires, toutes compétitions confondues. En Ligue des champions, le CRB jouera vendredi un match décisif au stade

5-Juillet (20h) face aux Congolais du TP Mazembe, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée (Gr. B) de la phase de poules. Sans la moindre victoire, le Chabab occupe la 2<sup>e</sup> place au classement, en compagnie d'Al-Hilal du Soudan avec 3 points seulement. Le TP Mazembe occupe la dernière place (2 pts). Les Sud-africains de Mamelodi Sundowns caracolent en tête avec 12 points.

### Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Franck Dumas

Par ailleurs, le club a annoncé mardi avoir trouvé un accord pour

une séparation à l'amiable avec l'entraîneur français de l'équipe première Franck Dumas, selon un communiqué publié par le pensionnaire de la Ligue 1 de football.

«Un accord a été trouvé mardi entre la direction et l'entraîneur Franck Dumas pour une résiliation du contrat à l'amiable. Le président du Conseil d'administration Charaf-Eddine Amara tient à remercier Dumas pour le travail accompli depuis son arrivée. La direction a confié l'intérim aux entraîneurs-adjoints Slimane Raho et Karim Bekhti jusqu'à la désignation d'un nouvel entraîneur», a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Franck Dumas (53 ans), arrivé sur le banc du CRB en janvier 2020 pour un contrat de deux saisons, quitte le navire à trois jours du match décisif face au de TP Mazembe. Secoué par une crise interne ayant déjà entraîné la démission de directeur du pôle compétitif Taoufik Kourichi, le Chabab traverse une mauvaise passe que ce soit en championnat ou en Ligue des champions.

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### CAN-2021 : Bounedjah 2<sup>e</sup> buteur avec 4 buts, l'Algérie meilleure attaque

L'attaquant international d'Al-Sadd Baghdad Bounedjah, a terminé à la deuxième place au classement des buteurs des qualifications pour la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, avec 4 buts, au lendemain de la clôture de la 6<sup>e</sup> et dernière journée. Auteur d'un but lundi lors de la large victoire des «Verts» face au Botswana (5-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, Bounedjah a terminé à égalité avec le Centrafricain Louis Mafouta, le Burundais Saidi Ntibazonkiza Tanzanie, et le Sud-Africain Percy Tau. Deux joueurs ont terminé conjointement en tête du classement : il s'agit du Zambien Patson Daka, auteur notamment d'un doublé sur penalty à Lusaka face à l'Algérie (3-3) lors de la 5<sup>e</sup> journée, et le Nigérian Victor Osimhen, avec 5 buts chacun. Par ailleurs, l'équipe nationale a terminé meilleure attaque des qualifications avec 19 buts marqués en six matches, devant la Tunisie, le Nigeria, qui comptent 14 réalisations chacun, alors que la Côte d'Ivoire suit derrière avec 11 buts. Il s'agit du deuxième plus grand total de buts inscrit par l'Algérie dans les qualifications de la CAN, après celui réalisé durant la campagne qualificative à l'édition 2017 au Gabon, où la sélection, dirigée à l'époque par le Français Christian Gourcuff, avait marqué 25 buts.



Quotidien national d'information. Edité par la SARL SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**  
Diffusion centre : **SEDICOM**  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

### Ligue 1

## L'ESS prend les commandes, le MCA renoue avec la victoire

→ L'ES Sétif, large vainqueur mardi à domicile face à l'AS Aïn M'lila (4-0), s'est emparée provisoirement de la tête du classement de Ligue 1 de football, tandis que le MC Alger a réussi à mettre fin à huit matches sans victoire en dominant l'ASO Chlef (2-0), à l'occasion de la mise à jour de la compétition.

L'Entente n'a pas raté l'occasion de prendre les commandes, en dominant aisément l'ASAM, grâce notamment à son jeune attaquant Mohamed Amine Amoura, auteur d'un doublé.

Le natif de Jijel atteint la barre de 9 buts et revient à un but de l'actuel meilleur goleador de la JS Saoura Billel Messaoudi qui compte 10 réalisations. Avec deux matches en retard à disputer, l'ESS compte désormais trois points d'avance sur ses pour-

suivants directs la JS Saoura et le MC Oran. De son côté, l'ASAM fait de surplace et enchaîne un troisième match de suite sans victoire.

Le MC Alger a enfin renoué avec la victoire, en battant au stade 5-Juillet l'ASO Chlef (2-0), grâce à deux réalisations signés Frioui (3<sup>e</sup>) et Belkhir (29<sup>e</sup>) sur penalty.

Ce dernier est considéré comme l'homme le plus en forme côté «Doyen», quelques jours après son doublé marqué lors du derby face à l'USM Alger (2-2).

Un succès qui met fin à plus de

deux mois de disette pour le «Doyen» en championnat, puisque la dernière victoire du Mouloudia en Ligue 1 remontait au 16 janvier dernier en déplacement face à l'ES Sétif (1-0). Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani pourront désormais préparer sereinement la réception des Egyptiens du Zamalek, samedi (20h), pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée (Gr D) de la Ligue des champions. Un petit point suffira aux Algérois pour composer leur ticket pour les quarts de finale.

En revanche, il s'agit de la deuxième défaite de suite pour le

Chélifiens, après celle concédée mercredi dernier à la maison face au CR Belouizdad (3-1).

Enfin, la JS Kabylie, grâce à un but de Malik Raïah (18<sup>e</sup>), s'est rachetée en s'imposant difficilement à Tizi-Ouzou face au RC Relizane (1-0), elle qui restait sur deux faux pas de suite, concédés à domicile face au Paradou AC (1-1) et au CS Constantine (0-1).

La Ligue de football professionnel aura encore à programmer dix autres matches de mise à jour, d'ici au début de la phase retour du championnat.

R. S.

### MCA

#### Le Ghanéen Joseph Easo en renfort

→ L'attaquant international ghanéen de Dreams FC (Div.1 ghanéenne) Joseph Easo (24 ans), s'est engagé pour trois saisons avec le MC Alger, à l'occasion du mercato d'hiver, a annoncé mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué.

2<sup>e</sup> au classement des buteurs du championnat ghanéen avec 10 buts, Joseph Easo a été convoqué avec la sélection du Ghana lors des deux derniers matches des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, disputés entre le 24 et 30 mars.

Avant de rejoindre Dreams FC en 2019, il avait évolué auparavant avec Ebusua Dwarfs et Hearts of

Oak. Le «Doyen» a souligné que le club «va chercher à se renforcer par un ou deux joueurs lors de ce mercato», dont la clôture est prévue le 11 avril prochain.

Joseph Easo est le troisième joueur ghanéen à rejoindre le championnat national lors de ce mercato, après les deux attaquants Kwame Opoku et Daniel Lomotey, qui se sont engagés respectivement avec l'USM Alger et l'ES Sétif.

Le Mouloudia compte se renforcer en vue de la deuxième partie de saison, qui verra l'équipe algéroise batailler sur trois fronts : championnat, Ligue des champions, et la Coupe de la Ligue. ■

### RÉSULTATS

<b>13<sup>e</sup> Journée :</b>	<b>16<sup>e</sup> journée :</b>
MCA-ASO 2-0	CABBA - MCA
<b>14<sup>e</sup> journée :</b>	CRB - JSS
JSK - RCR 1-0	<b>17<sup>e</sup> journée :</b>
ESS-ASAM 4-0	ESS - JSK
<b>Reste à jouer :</b>	<b>18<sup>e</sup> journée :</b>
<b>14<sup>e</sup> journée :</b>	USMBA - JSK
JSMS - MCA	MCA - NCM
NCM - CRB	JSMS - ESS
<b>15<sup>e</sup> journée :</b>	CRB - USMA
CABBA - CRB	

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	36	17
2. JS Saoura	33	18
- MC Oran	33	19
4. O. Médéa	32	19
5. JS Kabylie	31	17
- AS Aïn M'lila	31	19
7. Paradou AC	30	19
- CS Constantine	30	19
9. USM Alger	28	18
10. CR Bel.	26	15
11. MC Alger	25	16
12. RC Relizane	24	19
13. ASO Chlef	20	19
- WA Tlemcen	20	19
15. NA H.-Dey	19	19
- US Biskra	19	19
17. NC Magra	15	17
- USM Bel-Abbès	15	18
19. JSM Skikda	8	17
20. CABBA Arré.	5	17

NB : Ce classement tient compte de la décision de défalquer six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction) à la JS Saoura, pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension, lors du match en déplacement face au Paradou AC, qu'elle a remporté sur le terrain (2-1).

**en direct**

**CR Belouizdad**

Yahi nouveau directeur sportif, Dumas s'en va

**le match à suivre**

**Ligue 1**

L'ESS prend les commandes, le MCA renoue avec la victoire

**football**

**MCA**

Le Ghanéen Joseph Ezzo en renfort

Equipe nationale

# Les ambitions du sélectionneur algérien ne trompent personne

→ **Qu'a dit le sélectionneur national Djamel Belmadi sur sa relation avec le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi ? Sur sa prochaine relation avec la nouvelle équipe ? Sur ce qui pourrait l'inquiéter et le rassurer ?**



■ Les joueurs et les différents staffs rendant hommage au président de la FAF.

(Photo > D.R.)

Des mots ont été lâchés lors de sa dernière conférence de presse avec quelques bégaïements qui signifieraient que beaucoup de choses l'inquiètent, quand bien même, si devant les médias il affichait une assurance. Il dira à propos de son aventure avec Zetchi qu'il «fut l'homme avec qui j'ai travaillé pour que l'Equipe nationale se transforme en une véritable équipe nationale performante, solide, concurrencée par un grand nombre de nations footballistiques européennes et africaines, nous l'avons vécu lors de la CAN et de ces éliminatoires pour la prochaine CAN...»

Belmadi évoque la feuille de route engagée avec Zetchi, celle-ci n'a souffert d'aucune ambiguïté, tout a été respecté. «Il a tout donné pour la réussite des Verts. Il a toujours tenu ses engagements, depuis sa première rencontre en août 2018». Il reconnaît que sa disponibilité est synonyme de l'amour qu'il porte pour son pays et qu'il était de son devoir de tout donner pour repositionner l'équipe nationale sur l'échiquier footballistique international. «On a gagné la CAN. Nous disons aujourd'hui à voix haute, et ceci est partagé par les joueurs et le staff

technique qu'il a une grande part de mérite, et il mérite à juste titre tous les honneurs, notre vœux est que la prochaine équipe suivra son exemple et fera tout pour qu'elle ait enfin un fauteuil au sein de la CAF et de la FIFA... Nous méritons d'être parmi les grands de ce monde du football... J'espère qu'avec la prochaine fédération, on travaillera de la même façon». Il poursuivra sa mission et il n'est pas prêt de plier bagages, son vœu est de continuer à travailler dans la transparence, faire de cette équipe nationale une grande équipe qui imposera sa marque sur les terrains où elle évoluera. A travers ses propos, il est aisé de comprendre que c'est un sélectionneur qui veut chasser tous les doutes, avec la complicité de la prochaine équipe, qui devra être exemplaire, voire professionnelle, travailler pour élever également le niveau du championnat national, parce que c'est de là qu'il puisera la relève...

Zetchi a-t-il failli sur cette question ? A demi-mot, il le dit «le championnat doit élever son niveau, un retard existe». Est-ce un fait qui fait partie du lot de ses déceptions ? Certainement : la confé-

rence de presse du sélectionneur national aura été indiscutablement celle qui a planté plusieurs fanions sur le terrain de la communication. Evoquant l'information sur les rencontres avec les hautes autorités du pays, Djamel Belmadi n'a pas souhaité trop s'étaler sur ce sujet, mais dira tout simplement : «Si j'avais rencontré des hautes autorités, ça ne change pas grand-chose dans ma vision du football, par contre j'espère bien qu'avec la prochaine équipe qui dirigera la fédération, on fera comme avec la précédente pour faire en sorte de faire progresser notre football».

En résumé, il n'envisage pas de quitter la sélection. Il a une mission qu'il doit accomplir, et il ira jusqu'au bout. C'est son message, jugé très rassurant, par les joueurs, staff, fans et enfin par toute la nation. Cette étincelle a fait réagir Belamri lors d'une séance d'entraînement, lorsque des confrères l'interroge sur l'éventuel départ de Belmadi qui se retrouverait, selon quelques avis malgré lui, au centre d'un conflit entre la FAF et le ministère de la Jeunesse et des Sports au sujet de la réforme des statuts de l'instance. Di-

manche, le défenseur central des Fennecs, Djamel Benlamri, a profité de sa présence en zone mixte, après l'entraînement, pour pousser un coup de gueule à ce sujet et exhorter les différents acteurs du football algérien à laisser la sélection travailler en paix. «Bien sûr que l'avenir du coach est important. Celui qui souhaite le départ de Djamel Belmadi est un ennemi de l'équipe nationale. Les choses sont claires», a taclé le joueur de l'Olympique Lyonnais. «Ce qui me fait peur, c'est qu'ils s'en prennent à la stabilité de notre équipe. Normalement, ils devraient nous laisser travailler, nous laisser avancer. Nous ne devrions pas avoir à nous disputer sur ce genre de choses.»

Le message est passé ! De son côté, Belmadi a récemment rassuré sur son avenir en affirmant qu'il restera en place au moins jusqu'au bout de son contrat en 2022.

**H. Hichem**

**A voir**

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- RMC Sport 1 : basket, Bayern Munich - Zalgiris Kaunas à 19h30

**La Der**

**MC Saïda : Les 11 nouveaux joueurs enfin qualifiés**

La direction du MC Saïda a enfin réussi à qualifier ses nouveaux joueurs au nombre de 11 pour prendre part aux rencontres officielles de leur équipe pensionnaire de la ligue deux de football (Gr Ouest), a-t-on appris mardi du président du club sportif amateur (CSA).

L'obtention des licences des joueurs recrutés lors de l'intersaison a été rendu possible après que le club s'est acquitté de ses dettes, estimées à 16 millions de dinars, envers d'anciens éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), a précisé Mo-

hamed Messaadi à l'APS. Le MCS a été privé des services de ses recrues tout au long des huit précédentes journées, causant le départ de l'entraîneur El Hachemi Ghoulem, agacé également par les grèves à répétition de ses joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, souligne-t-on de même source.

A propos justement du successeur de Ghoulem, le président du CSA, qui détient la majorité des actions au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club, a fait savoir que la direction ne s'est pas encore penchée

sur ce dossier, préférant charger l'entraîneur adjoint et l'entraîneur des gardiens de buts de diriger l'équipe provisoirement. Sur un autre registre, une assemblée générale des actionnaires aura lieu dans les prochains jours pour élire un nouveau président du conseil d'administration en remplacement de Khaled Remli, qui a démissionné de son poste la semaine passée, a indiqué le même responsable.

Pour rappel, le MCS a réussi à battre le leader du groupe l'ASM Oran (2-1) et grimpe à la 6<sup>e</sup> place.